



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

football

Question écrite n° 74638

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur la situation financière des clubs de football professionnels européens et sur l'inflation des salaires des joueurs. Les clubs eux-mêmes en sont arrivés à tirer la sonnette d'alarme, car leur situation comptable est catastrophique. Pour n'avoir pas su maîtriser l'inflation des salaires des joueurs, le football européen se retrouve proche de la banqueroute. La série A italienne a terminé la saison 2000-2001 avec 400 millions d'euros de pertes. Le déficit cumulé des clubs espagnols serait de 700 millions d'euros. L'endettement du football français est de 290 millions d'euros. Et 80 % des clubs anglais sont dans le rouge. Si un palmarès devait être établi, la Fiorentina arriverait probablement en tête, avec ses 160 millions d'euros de dettes tout en sachant que le « record » reste toutefois la propriété du Real Madrid, qui, avant qu'il ne vende les terrains de son centre d'entraînement (pour 447,18 millions d'euros), traînait un déficit de 285,19 millions d'euros. Il lui demande donc son sentiment sur la mise en place d'un « salary cap » comme pour cela existe déjà dans les sports américains afin de remédier à ces difficultés financières.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74638

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1759